

Société Anonyme au capital de 54 000 000 dinars divisé en 10 800 000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées Siège Social : Centre Urbain Nord – Avenue Hédi Karray – 1082 – Tunis Mahrajène Identifiant unique : 0031440S

TUNISIE LEASING ET FACTORING est notée BBB - (tun) à long terme avec perspective stable et F3 (tun) à court terme par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 11/10/2023

# Note d'opération

Relative à l'émission et à l'admission au marché obligataire de la cote de la Bourse de l'emprunt obligataire

« TLF 2024-1 »

de 30 000 000 Dinars susceptible d'être porté à un maximum de 50 000 000 Dinars Emis par Appel Public à l'Epargne

Prix d'émission: 100 dinars

L'emprunt sera réparti comme suit :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement	Limite de souscription
5 ans	10,60% et / ou TMM + 2,50%	Annuel constant de la 1ère à la 5ème année	La souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations

La présente émission de TUNISIE LEASING ET FACTORING a reçu la note **provisoire** BBB - (EXP) (tun)\* par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 19 février 2024

Visa n° 12 4 1 1 2 0 du 2 6 FFV. 2024 du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2024 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2024. Elle doit être également accompagnée des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2023 pour

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

#### Responsable de l'information : M. Hassen MAALOUL

Responsable Contrôle de Gestion Tél: 70 132 000 - Fax: 71 236 625 E-mail: hassen.maaloul@tlf.com.tn

Intermédiaires en Bourse chargés de l'opération

**Tunisie Valeurs** 

AMEN INVEST

Immeuble Integra, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène Tel : 71 189 600 Fax : 71 949 350

tout placement sollicité après le 30 avril 2024.

Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis Tel: 71 965 400 Fax: 71 830 980

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la présente note d'opération et du document de référence « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2023 » enregistré auprès du CMF en date du 10/10/2023 sous le n° 23-006, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2024 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/04/2024 ainsi que des états financiers de l'émetteur relatif à l'exercice 2023 pour tout placement sollicité après le 30/04/2024.

La présente note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Intermédiaire en Bourse, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, Amen Invest, Intermédiaire en Bourse, Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis et sur le site internet du CMF: www.cmf.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2024 et les états financiers relatifs à l'exercice 2023 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/04/2024 et le 30/04/2024.

Février 2024

\*Une notation définitive sera publiée par l'agence de notation Fitch Ratings, après l'obtention du visa du CMF et avant la période de souscription, sur son site internet : www.ficthratings.com



\*Une notation définitive sera publiée par l'agence de notation Fitch Ratings, après l'obtention du visa du CMF et avant la période de souscription, sur son site internet : www.ficthratings.com

# **SOMMAIRE**

Flash - Emprunt Obligataire « TLF 2024-1 »	3
Chapitre 1 : Responsables de la note d'opération	6
1.1. Responsables de la note d'opération	6
1.2. Attestation des responsables de la note d'opération	6
1.3. Attestation des intermédiaires en Bourse chargés de l'opération	6
1.4. Responsable de l'information	7
Chapitre 2 : Renseignements concernant l'opération	8
2.1. Renseignements relatifs à l'émission	8
2.1.1. Décision à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire	8
2.1.2. Renseignements relatifs à l'opération	8
2.1.3. Période de souscription et de versement	9
2.1.4. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public	9
2.1.5. But de l'émission	9
2.2. Caractéristiques des titres émis	9
2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres	9
2.2.2. Prix de souscription, d'émission et modalités de paiement	10
2.2.3. Date de jouissance en intérêts	10
2.2.4. Date de règlement	10
2.2.5. Taux d'intérêt	10
2.2.6. Intérêts	10
2.2.7. Amortissement et remboursement	10
2.2.8. Prix de remboursement	13
2.2.9. Paiement	13
2.2.10. Taux de rendement actuariel et marge actuarielle	13
2.2.11. Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt	14
2.2.12. Garantie	14
2.2.13. Mode de placement	14
2.2.14. Notations	15
<ul><li>2.2.15. Organisation de la représentation des porteurs des obligations</li><li>2.2.16. Fiscalité des titres</li></ul>	15 15
2.3. Renseignements généraux	16
2.3.1. Intermédiaire agréé mandaté par la société pour la tenue du registre des	10
obligations	16
2.3.2. Marché des titres	16
2.3.3. Prise en charge par Tunisie Clearing	17
2.3.4. Tribunaux compétents en cas de litige	17
2.3.5. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire	17
2.4 Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire « TLF 2023-2 »	17
Chapitre 3 : Renseignements concernant l'activité de la société	18
3.1. Indicateurs d'activité de la société au 31/12/2023	18
3.2. Évolution des engagements de la société sur la clientèle	19
3.3. Évolution des engagements sur la clientèle de l'activité Factoring	20
3.4. Analyse des performances réalisées au 31/12/2023 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2023	20
Bulletin de souscrintion	21



# FLASH EMPRUNT OBLIGATAIRE « TLF 2024-1 »

L'emprunt obligataire « TLF 2024-1 » est émis pour un montant de 30 000 000 dinars, susceptible d'être porté à 50 000 000 dinars, divisé en 300 000 obligations de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portés à un maximum de 500 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Il se présente comme suit : 10,60% et/ou TMM +2,50% brut l'an pour une durée de 5 ans. La souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations.

- **Dénomination de l'emprunt :** « TLF 2024-1 ».
- Montant : 30 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant maximal de 50 000 000 dinars.
- **Nominal**: 100 dinars.
- Nombre d'obligations à émettre : 300 000 obligations susceptibles d'être portées à 500 000 obligations ; le nombre d'obligations sera défini ultérieurement, en fonction du choix des souscripteurs.
- Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.
- Prix d'émission : 100 dinars par obligation, payables à la souscription.
- Prix de remboursement : 100 dinars par obligation.
- Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 17/05/2024, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le 17/05/2024 et ce, même en cas de prorogation de cette date.

- Taux d'intérêt: Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêt différents au choix du souscripteur fixés comme suit: 10,60% et / ou TMM +2,50% brut l'an. Il est à préciser que la souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations.
- **Durée**: 5 ans.
- **Durée de vie moyenne :** 3 ans.
- **Duration (taux fixe) :** 2,643 années.
- Marge actuarielle (taux variable) : 2,50% l'an pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.



- Taux de rendement actuariel (taux fixe) : 10,60% l'an pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.
- Amortissement : Toutes les obligations feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commence à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le 17/05/2029.

• Souscriptions et versements: Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du 12/03/2024 aux guichets de TUNISIE VALEURS, Intermédiaire en Bourse, sis au Centre Urbain Nord, Immeuble Integra, 1082 Tunis Mahrajène (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax), Amen Invest, Intermédiaire en Bourse, sis à l'Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis et des autres intermédiaires en Bourse.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf. Notation de l'emprunt p15).

• Clôture des souscriptions: Les souscriptions seront clôturées sans préavis au plus tard le 17/05/2024. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 500 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 17/05/2024, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 17/05/2024, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 31/05/2024 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

#### La souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

• Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital seront effectués à terme échu le 17 mai de chaque année. Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 17/05/2025.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers **TUNISIE CLEARING**.

- Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- Intermédiaire agréé mandaté par la société pour la tenue du registre des obligations L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « TLF 2024-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE



**CLEARING**. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi et la quantité y afférente.

- Garantie : Le présent emprunt obligataire « TLF 2024-1 » n'est assorti d'aucune garantie particulière.
- Notation de la société: En date du 11 octobre 2023, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring à BBB (tun) avec perspective stable. L'agence de notation a confirmé la note nationale à court terme à F3 (tun).
- Notation de l'emprunt : L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 19/02/2024 une notation provisoire à long terme BBB- (EXP) (tun) à l'emprunt obligataire « TLF 2024-1 » objet de la présente note d'opération.

Une notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

- Cotation en Bourse: Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse «TUNISIE VALEURS» de demander l'admission des obligations souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.
- Prise en charge par Tunisie Clearing: TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage dès la clôture de l'emprunt « TLF 2024-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.
- Mode de représentation des obligataires : Droit commun régissant la représentation des obligataires.
- Tribunaux compétents en cas de litige: Tout litige pouvant surgir suite à cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.



## Chapitre 1: RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

## 1.1 Responsables de la note d'opération :

Ahmed EL KARM

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE DIRECTEUR GENERAL

Hichem ZGHAL

1082 fonts Mahrajens Tel. 70 132 000 / 31 332 000-Fax 71 232 020

TUNISIE LEASING ET FACTORING

Centre Urbain Nord Av Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajene Tel. 70 132 000 - 31 332 000 Fax 71 232 020 104

# 1.2 Attestation des responsables de la note d'opération :

« À notre connaissance, les données de la présente note d'opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur l'opération proposée ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE DIRECTEUR GENERAL

Hichem ZGHAL

Ahmed EL KARM

TUNISIE LEASING ET FACTORING Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène Tel: 70 132 000 / 31 332 000-Fax: 71 232 02

EASING ET <del>Centre Urbain Nord Av. Hédi</del> K Tel: 70 132 000 / 31 332 000 -Fax: 71 232 0:

#### 1.3 Attestation des intermédiaires en Bourse chargés de l'opération :

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité de la présente note d'opération.»

TUNISIE VALEURS LE DIRECTEUR GENERAL Walid SAIBI

AMEN INVEST LE DIRECTEUR GENERAL Nacir TRIKI



# 1.4 Responsable de l'information :

Hassen Maaloul

Responsable Contrôle de Gestion

Tél: 70 132 000 Fax: 71 236 625

E-mail: hassen.maaloul@tlf.com.tn

La notice légale est publiée au JORT N° 27 du 01/03/2024

Consell du Merché Financier

2 4 1 1 2 0 dv 2 6 FEV 2024

Délivré au vu de l'artirla 2 de la lai af 94-117 de 14 Nevembre 1994 Le Présidant du Cansell du Marché Financier

Signé: Selan ESSAYE!





#### Chapitre 2: RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

## 2.1 Renseignements relatifs à l'émission :

## 2.1.1- Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING et FACTORING réunie le **26/04/2023** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le 19/12/2023 a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « TLF 2024-1 ». Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant un montant de 30 millions de dinars, susceptible d'être porté à 50 millions de dinars, des durées entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,00% brut l'an au minimum et TMM+3,00% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 9% brut l'an au minimum et 12% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les conditions définitives de l'emprunt à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée et les taux d'intérêt de l'emprunt comme suit : 10,60% et/ou TMM + 2,50% brut l'an sur 5 ans. La souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations.

#### 2.1.2- Renseignements relatifs à l'opération :

• Montant de l'emprunt : L'emprunt obligataire « TLF 2024-1 » est d'un montant de 30 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 50 Millions de dinars, divisé en 300 000 obligations, susceptibles d'être portées à 500 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « TLF 2024-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

• **Produit brut et net de l'emprunt**: le produit brut du présent emprunt est de 30 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 50 000 000 DT. Les frais de montage et les commissions de placement (1) s'élèveraient à 0,70% du montant soit 210 000 DT, les frais du Conseil du Marché Financier sont de 30 000 DT, les frais de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis seraient de 13 500 DT HT (2) et les frais de TUNISIE CLEARING sur la durée de vie de l'emprunt s'élèveraient à 26 653 DT (3), soit un total de frais approximatifs de 280 153 DT et un produit net de l'emprunt de 29 719 847 DT.

En DT	Montant Global	Montant par obligation
Produit brut (1)	30 000 000	100
Frais généraux (1)	280 153	0,934
Produit net	29 719 847	99,066

<sup>(1)</sup> Les produits bruts et nets de l'emprunt ainsi que les frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt sur la base d'un montant collecté de 30 000 000 dinars (sauf en ce qui concerne la commission sur émissions nouvelles revenant au CMF, calculée sur la base de 50 000 000 dinars) et sont donnés à titre indicatif. Le total de ces produits et frais dépend du montant collecté au moment de la clôture de l'emprunt.

<sup>(2)</sup> L'estimation de ces frais repose sur l'hypothèse que la jouissance et l'introduction de l'emprunt objet de la note d'opération interviendront au premier trimestre 2024.

<sup>(3)</sup> Ces frais sont déterminés sur la base de l'hypothèse que l'emprunt est souscrit à 2/3 à taux fixe et 1/3 à taux variable.



#### 2.1.3 - Période de souscription et de versement :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire seront ouvertes le 12/03/2024 et clôturées sans préavis au plus tard le 17/05/2024. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000 DT) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf. Notation de l'emprunt p15).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 500 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 17/05/2024, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 17/05/2024, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 31/05/2024 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

## La souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

## 2.1.4- Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du 12/03/2024 aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax), d'Amen Invest (Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C) et des autres intermédiaires en Bourse.

#### 2.1.5- But de l'émission :

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING ET FACTORING a prévu pour l'année 2024 des mises en force qui s'élèvent à 413 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de (i) 80 millions de dinars par des emprunts obligataires, (ii) 115 millions de dinars par des crédits bancaires et (iii) 25 millions de dinars par des crédits extérieurs.

## 2.2 Caractéristiques des titres émis :

#### 2.2.1- Nature, forme et délivrance des titres :

- Dénomination de l'emprunt : « TLF 2024-1 »
- *Nature des titres* : Titres de créance.
- Forme des obligations: Les obligations seront nominatives.
- *Catégorie des titres* : Ordinaire.
- La législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.



• *Modalité et délais de délivrance des titres*: Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.

#### 2.2.2- Prix de souscription, d'émission et modalités de paiement :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

## 2.2.3- Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 17/05/2024, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le 17/05/2024 et ce, même en cas de prorogation de cette date.

## 2.2.4- Date de règlement:

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

#### 2.2.5- Taux d'intérêt:

Les obligations « TLF 2024-1 » seront offertes à deux taux d'intérêt différents au choix du souscripteur fixés comme suit :

- <u>Taux fixe sur 5 ans</u> : Taux annuel brut de **10,60%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- <u>Taux variable sur 5 ans</u>: **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,50%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de mai de l'année N-1 au mois d'avril de l'année N. Il est à préciser que la souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, le type de taux à adopter.

#### 2.2.6- Intérêts :

Les intérêts sont payés à terme échu le **17 mai** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **17/05/2029**.

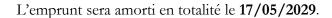
## Si le montant souscrit de l'emprunt est de 30 000 000 Dinars :

Le montant total des intérêts serait de 9 540 000 Dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité à taux fixe.

S'il était souscrit à hauteur de 100 000 obligations à taux variable (TMM+2,50%), le montant des intérêts s'élèverait à 3 150 900 Dinars (en considérant un taux nominal de 10,503% calculé sur la base de la moyenne de TMM du mois de février 2023 au mois de janvier 2024, à titre indicatif).

#### 2.2.7- Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.





Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés suite à la variation du TMM (publié par la BCT) pour ce qui concerne la partie de l'emprunt souscrite à taux variable.

Le taux d'intérêt de l'emprunt à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs majorée d'une marge de 2,50% (soit la moyenne du TMM+2,50%).

Pour les besoins de calcul, le taux retenu correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois (du mois de février 2023 au mois de janvier 2024) soit 8,003% majorée d'une marge de 2,50%, soit 10,503%. Pour les besoins de la simulation, ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

- Nombre d'obligations : 300 000 obligations susceptibles d'être portées à 500 000 obligations.
- Valeur nominale de l'obligation : 100 dinars
- Date unique de jouissance servant de base pour la cotation en Bourse : 17/05/2024
- Date du premier remboursement de capital : le 17/05/2025
- Date du premier paiement des intérêts : le 17/05/2025
- Date de dernière échéance : le 17/05/2029
- Taux d'intérêt nominal : Fixe de 10,60% brut l'an et/ou variable dans la limite de 100 000 obligations au maximum (TMM +2,50%) : 10,503%. Ce dernier correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois, du mois de février 2023 au mois de janvier 2024 majorée de 2,50% (à titre indicatif).
- Amortissement : Amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions correspondant à 20 dinars par obligation.

#### Définition du TMM:

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée sur le nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.



# Évolution du TMM durant les cinq dernières années :

En %	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Janvier	7,240	7,810	6,150	6,190	7,960	7,980
Février	7,280	7,840	6,230	6,250	8,020	
Mars	7,900	7,350	6,230	6,260	8,050	
Avril	7,860	6,800	6,250	6,260	8,010	
Mai	7,830	6,800	6,250	6,600	8,000	
Juin	7,830	6,800	6,260	7,010	8,000	
Juillet	7,830	6,820	6,290	7,020	8,000	
Août	7,830	6,790	6,260	7,030	8,000	
Septembre	7,820	6,760	6,250	7,030	8,000	
Octobre	7,810	6,300	6,240	7,230	7,990	
Novembre	7,800	6,130	6,250	7,270	7,990	
Décembre	7,810	6,120	6,250	7,260	7,990	

Source : BCT

# On suppose que le montant souscrit est de 30 000 000 DT au taux fixe

• Tableau d'amortissement de l'emprunt totalement souscrit au taux fixe (10,60%) :

(en dinars)

Echéance	Montant	Amortissement	Montant restant	Intérêts	Annuités
			dû	Bruts	
2024	30 000 000				
2025		6 000 000	24 000 000	3 180 000	9 180 000
2026		6 000 000	18 000 000	2 544 000	8 544 000
2027		6 000 000	12 000 000	1 908 000	7 908 000
2028		6 000 000	6 000 000	1 272 000	7 272 000
2029		6 000 000	-	636 000	6 636 000
Totaux		30 000 000		9 540 000	39 540 000

• Tableau d'amortissement par obligation totalement souscrit au taux fixe (10,60%) :

(en dinars)

Echéance	Montant	Amortissement	Montant restant	Intérêts	Annuités
			dû	Bruts	
2024	100,00				
2025		20	80	10,600	30,600
2026		20	60	8,480	28,480
2027		20	40	6,360	26,360
2028		20	20	4,240	24,240
2029		20	-	2,120	22,120
Totaux		100		31,800	131,800



#### On suppose que le montant souscrit est de 10 000 000 DT au taux variable

• Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux variable (TMM + 2,50%) :

(en dinars)

Echéance	Montant	Amortissement	Montant restant	Intérêts	Annuités
			dû	Bruts	
2024	10 000 000				
2025		2 000 000	8 000 000	1 050 300	3 050 300
2026		2 000 000	6 000 000	840 240	2 840 240
2027		2 000 000	4 000 000	630 180	2 630 180
2028		2 000 000	2 000 000	420 120	2 420 120
2029		2 000 000	-	210 060	2 210 060
Totaux		10 000 000		3 150 900	13 150 900

• Tableau d'amortissement par obligation au taux variable (TMM + 2,50%) :

(en dinars)

Echéance	Montant	Amortissement	Montant restant	Intérêts Bruts	Annuités
			dû		
2024	100				
2025		20	80	10,503	30,503
2026		20	60	8,402	28,402
2027		20	40	6,302	26,302
2028		20	20	4,201	24,201
2029		20	-	2,101	22,101
Totaux		100		31,509	131,509

Les tableaux d'amortissement de l'emprunt sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 30 millions de dinars.

Tunisie Leasing et Factoring s'engage à publier des tableaux d'amortissement définitifs si le montant de l'emprunt diffère de 30 millions de dinars.

#### 2.2.8- Prix de remboursement:

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

#### 2.2.9- Paiement:

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **17 mai** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 17/05/2025.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

## 2.2.10- Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

#### ■ Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 10,60% l'an.



## Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de janvier 2024 à titre indicatif, qui est égale à 8,003% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,503%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,50% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

#### 2.2.11- Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

#### Durée totale :

Les obligations de l'emprunt obligataire « TLF 2024-1 » sont émises sur une durée de 5 ans ;

#### Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

#### Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration s'obtient par la formule suivante :

**Duration** = 
$$(\sum_{t=1}^{T} t.F_{t}/(1+i)^{t})/\sum_{t=1}^{T} F_{t}/(1+i)^{t})$$

#### Avec:

- T est le nombre de périodes.
- F<sub>t</sub> est le flux de la période t.
- i est le taux d'intérêt par période.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,643 années.

# 2.2.12- Garantie:

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

#### 2.2.13- Mode de placement:

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à tout investisseur intéressé aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax), d'Amen Invest (Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C) et des autres intermédiaires en Bourse.



#### 2.2.14- Notations :

#### 2.2.14.1- Notation de la société :

En date du **11 octobre 2023**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring à **BBB - (tun)** avec perspective stable. L'agence de notation a confirmé la note nationale à court terme à **F3 (tun)**.

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

https://www.fitchratings.com/research/non-bank-financial-institutions/fitch-affirms-national-ratings-of-eight-tunisian-nbfis-upgrades-enda-to-bbb-tun-11-10-2023

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt, afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

## 2.2.14.2- Notation de l'emprunt :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 19/02/2024 une notation **provisoire** à long terme **BBB - (EXP) (tun)** à l'emprunt obligataire « TLF 2024-1 » objet de la présente note d'opération.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la présente note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, les intermédiaires en bourse en leur qualité de chargés de l'opération s'engagent à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

## 2.2.15- Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

#### 2.2.16- Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.



Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 34 de la loi de finance 2024, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 ou au titre des bons du trésor assimilables émis par l'Etat dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

#### 2.3 Renseignements généraux :

2.3.1-Intermédiaire agréé mandaté par la société pour la tenue du registre des obligations L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « TLF 2024-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt et la quantité y afférente.

#### 2.3.2- Marché des titres :

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

A fin janvier 2024, il existe 13 emprunts obligataires (y compris subordonnés) en cours émis par TUNISIE LEASING ET FACTORING sont cotés sur le marché obligataire. Il s'agit de :

- TL 2017/1 selon 1 catégorie avec une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7.80%.
- TL 2017/2 selon 1 catégorie : catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 8,20%.
- TL 2018/1 selon 1 catégorie : catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 8,20%.
- TL subordonné 2018 selon 1 catégorie : catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 11,00% et/ou TMM+3,00%.
- TLF 2019/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 11,40% et/ou TMM+2,70% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 11,00% et/ou TMM+3,00%.
- TLF 2020/1 selon 1 catégorie avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 11,60% et/ou TMM+2,75%.
- TLF 2020-Subordonné selon 1 catégorie avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 10,25%.
- TLF 2021-1 selon 1 catégorie avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 9,70%.
- TLF 2021 subordonné selon 1 catégorie avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 9,80% et/ou TMM +3,00%.
- TLF 2022-1 selon 1 catégorie avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 9,60% et/ou TMM +2,75%.
- TLF 2022-2 selon 1 catégorie avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 10,00% et/ou TMM +2,75%.
- TLF 2023-1 selon 1 catégorie avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 10,55%.
- TLF 2023-2 selon 1 catégorie avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 10,70% et/ou TMM +2,50%.



Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « TLF 2024-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

## 2.3.3- Prise en charge par Tunisie Clearing:

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage, dès la clôture de l'emprunt « TLF 2024-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

#### 2.3.4- Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

#### 2.3.5- Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

#### 2.4 Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire « TLF 2023-2 »

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit en dinars	%
Assurances	3	35 000	3 500 000	8,75%
Banques	2	97 000	9 700 000	24,25%
FCP	4	56 000	5 600 000	14,00%
SICAV	13	147 000	14 700 000	36,75%
Personnes Physiques	65	40 000	4 000 000	10,00%
Autres	1	25 000	2 500 000	6,25%
Total	88	400 000	40 000 000	100,00%



## CHAPITRE 3: RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

## 3.1. Indicateurs d'activité de la société au 31/12/2023

5.1. Indicateurs d'activité de la societ		rième Trimestre	Cumul			
INDICATEURS	31/12/2023 (**)	31/12/2022 (*)	Variation	31/12/2023 (**)	31/12/2022 (*)	Variation
Approbations Mobilier	134 981	, ,		, ,	. ,	
Agriculture	6 690	7 062	-5,27%	26 901	21 891	22,88%
Industrie	32 146	19 470	65,10%	92 882	90 783	2,31%
Bâtiments & Travaux publics	14 152		98,34%	55 986	35 786	
Tourisme (1)	20 567	19 213	7,04%	134 922	81 541	65,47%
Services & Commerce	61 426	58 888	4,31%	223 791	195 978	14,19%
Approbations Immobilier	<u>1 695</u>	<u>612</u>	177,06%	14 443	2 354	513,50%
Agriculture	0	0	0	0	0	-
Industrie	0	0	0	5 810	0	-
Bâtiments & Travaux publics	0	0	0	2 096	131	1495,34%
Tourisme (1)	1 078	0	0	1 078	0	-
Services & Commerce	617	612	0	5 460	2 223	145,61%
MONTANT TOTAL DES APPROBATIONS	136 676	112 381	21,62%	548 925	428 333	28,15%
Mises en force Mobilier	<u>114 686</u>	89 045	28,80%	440 027	337 238	30,48%
Agriculture	4 658	4 567	2,01%	21 007	16 365	28,36%
Industrie	23 889	17 770	34,44%	74 333	72 379	2,70%
Bâtiments & Travaux publics	12 618	6 716	87,87%	41 139	25 859	59,09%
Tourisme (1)	22 776	13 728	65,91%	121 234	66 440	82,47%
Services & Commerce	50 746	46 264	9,69%	182 314	156 194	16,72%
Mises en force Immobilier	<u>3 136</u>	<u>511</u>	513,77%	<u>13 934</u>	<u>4 076</u>	241,86%
Agriculture	0	0	0	0	0	-
Industrie	899	0	-	5 970	200	2884,94%
Bâtiments & Travaux publics	0	0	-	2 096	1 330	57,54%
Tourisme (1)	1 078	0	-	1 078	0	-
Services & Commerce	1 159	511	126,75%	4 790	2 546	88,16%
MONTANT TOTAL DES MISES EN FORCE	117 823	89 556	31,56%	453 961	341 314	33,00%
Encours Financiers du Leasing				766 170	708 062	8,21%
Encours Financiers du Factoring				135 326	123 959	9,17%
Total des Engagements Leasing				868 707	808 135	7,50%
Total des Engagements Factoring				149 779	141 815	5,62%
Ressources d'Emprunts				592 553	597 921	-0,90%
Capitaux Propres (***)				179 475	172 100	4,29%
Revenus Bruts de Leasing (2)	120 762	112 494	7,35%	466 485		-
Revenus du Leasing et du Factoring	33 235	30 676	8,34%	126 390		
Produit Net	18 930		10,55%	74 951		
Total des Charges d'Exploitation	7 698	7 152	7,63%	31 525		
Trésorerie Nette  (*) Chiffres Définitife Auditée & Actualisée				9 117	6 969	

<sup>(\*)</sup> Chiffres Définitifs Audités & Actualisés

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : Contrats dont la facturation des loyers a démarré

<sup>(\*\*)</sup> Chiffres non Audités (\*\*\*) Total des Capitaux Propres sans tenir compte du résultat de la période

<sup>(1)</sup> Ce secteur représente principalement l'activité de location de voitures



Encours financiers leasing : Encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période

Encours de financement factoring : Encours financiers des contrats de factoring à la fin de la période Total engagements leasing : Encours financiers leasing + Impayés

Total engagements factoring : Encours de financement factoring + engagement de financement donnés + engagement sous forme de B.O

Revenus du leasing et du factoring : Intérêts sur créances du leasing + revenus du factoring +autres produits d'exploitation

Produit net : Revenus de leasing + revenus du factoring +produits des placements - charges financières -commissions encourues

(2) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparait plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication.

#### Faits Saillants du Quatrième Trimestre 2023

- Une forte augmentation des mises en forces de 33%.
- Une baisse des engagements classés du leasing et du Factoring par rapport au 31 décembre 2022 respectivement de 8,9% et 41%.
- Une évolution du produit net de 10,8%.
- Clôture d'un Emprunt Obligataire de 40 Millions de dinars en une semaine.

# 3.2. Évolution des engagements de la société sur la clientèle

Les engagements nets ont progressé de 9,38% passant de 714 376 milliers de dinars au 31/12/2022 à 781 359 milliers de dinars au 31/12/2023.

En Dinars 31/12/2023\*\* 31/12/2022\* Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan) 782 487 314 713 600 083 86 219 730 94 654 682 Créances classées (1) Classe 2 6 726 232 3 333 869 Classe 3 32 794 336 647 Classe 4 79 460 704 90 984 166 868 707 044 Total Engagements (Bilan et Hors Bilan) (2) 808 254 765 Total brut des créances (Bilan) (3) 827 441 837 775 431 649 Provisions et Agios réservés sur créances classées (4) 74 767 896 81 362 694 -Provisions affectées 62 849 066 68 442 703 11 918 830 12 919 991 -Produits réservées 0 0 Provisions et Agios réservés sur créances courantes(5) 12 580 059 12 516 433 Avances et acomptes reçus (6) Engagements nets (2)-(4)-(5)-(6) 781 359 089 714 375 638 Ratio des créances classées (1)/(2) 9,93% 11,71% Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées) 86,72% 85,96% (4)/(1)

<sup>\*</sup> Chiffres audités

<sup>\*\*</sup> Chiffres non audités



# 3.3. Évolution des engagements sur la clientèle de l'activité Factoring

Les engagements nets de l'activité d'affacturage ont progressé de 7,29% passant de 137 058 milliers de dinars au 31/12/2022 à 147 044 milliers de dinars au 31/12/2023.

	31/12/2023**	31/12/2022*
Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)	146 886 802	136 908 449
Créances classées (1)	2 892 053	4 906 088
Classe 2	169 839	157 220
Classe 3	0	0
Classe 4	2 722 214	4 748 868
Total Engagements (Bilan et Hors Bilan) (2)	149 778 855	141 814 537
Total brut des créances (Bilan) (3)	135 326 449	123 958 513
Provisions et Agios réservés sur créances classées (4)	2 734 801	4 756 485
- Provisions affectées	2 734 801	4 756 485
- Produits réservés	0	0
Provisions et Agios réservés sur créances courantes (5)	0	0
Avances et acomptes reçus (6)	0	0
Engagements nets (2) – (4) – (5) – (6)	147 044 054	137 058 052
Ratio des créances classées (1) / (2)	1,93%	3,46%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées) (4) / (1)	94,56%	96,95%

<sup>\*</sup> Chiffres audités

## 3.4. Analyse des performances réalisées au 31/12/2023 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2023:

La confrontation des réalisations au 31/12/2023 reflétées par les indicateurs d'activité avec les prévisions établies pour l'année 2023 telles que publiées au niveau du document de référence « Tunisie Leasing et Factoring 2023 » fait ressortir les taux de réalisation suivants :

En milliers de Dinars

	Indicateurs d'activité au 31/12/2023	Prévisions année 2023	Pourcentage de réalisation
Mises en force	453 961	375 443	121%
Produit Net	74 951	69 197	108%
Ressources d'emprunt	592 553	596 319	99%
Capitaux propres*	179 475	179 475	100%
Total revenus d'affacturage	24 585	23 329	105%

<sup>\*</sup>Sans tenir compte du résultat de la période



#### TUNISIE LEASING ET FACTORING

Société Anonyme au Capital de 54 000 000 de dinars divisés en 10 800 000 actions de 5 dinars chacune Siège Social : Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray 1082 Tunis Mahrajène
Identifiant unique : 0031440S

Objet social: Effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles, ainsi que le factoring.

TUNISIE LEASING ET FACTORING est notée BBB - (tun) à long terme avec perspective stable et F3 (tun) à court terme par FITCH RATINGS en date du 11/10/2023 **EMPRUNT OBLIGATAIRE « TLF 2024-1 »** 

d'un montant de 30 000 000 de dinars, divisé en 300 000 obligations susceptible d'être porté à 50 000 000 de dinars divisé en 500 000 obligations de 100 dinars chacune Emis par appel public à l'épargne L'emprunt est réparti comme suit :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement	Limite de souscription
5 ans	10,60% et / ou TMM + 2,50%	Annuel constant de la 1ère à la 5ème année	La souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations

La présente émission a reçu la note provisoire BBB - (EXP)\* (tun) par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 19 février 2024

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2023 Délibération du Conseil d'Administration du 19 décembre 2023

BULLETIN D	E SOUSCRIPTION N°
Je(Nous) soussigné (s)	
Nom⪻énom¹:       □ Mme □Mlle □ M.         Nationalité:       Pièce d'identité (1): □ CIN       □ CIN         N°       Délivré le : / /         Profession/activité:        Code postal : Pa	Carte de séjour
Agissant pour le compte (1): □ De moi-même □ Du mandat en qualité de : □ Tuteur □ Mandataire en vertu de pouvoir dor présente	nné en date du et dont une copie originale ou conforme est jointe à la
Identité du mandat :	
Personne Physique         : (1) □ Mme         □ Mlle         □ M.           Nom⪻énom¹:	Personne Morale: Raison sociale:
Pièce d'identité : (1) □ CIN □ Carte de séjour □ Passeport N°	Identifiant Unique N°:
N° Délivré le : / /  Profession/activité : Adresse :  Déclare (ons) souscrire à :Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 20	Code postale :
N° Délivré le : / /  Profession/activité : Adresse : Déclare (ons) souscrire à : Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 2 Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 2	Code postale: Pays: Tel:
N° Délivré le : / /  Profession/activité : Adresse :  Déclare (ons) souscrire à :  Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 20 Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 20 Maximum).  Au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre l'esoit le 17/05/2024 seront décomptés et payés à cette dernière date. Les intérêts se	Code postale :
Profession/activité: Adresse:  Déclare (ons) souscrire à:	Code postale :
Profession/activité: Adresse:  Déclare (ons) souscrire à:  Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 20 naximum).  Au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre l'soit le 17/05/2024 seront décomptés et payés à cette dernière date. Les intérêts se la partir du 17/05/2024 et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation. Les intérêts activate l'émission de 20 dinars par obligation de l'émission de l'emission de 20 dinars par obligation de l'émission de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une on d'émiller, soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une on	Code postale:
Profession/activité: Adresse:  Déclare (ons) souscrire à:  Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 20 maximum).  Au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre l'soit le 17/05/2024 seront décomptés et payés à cette dernière date. Les intérêts se à partir du 17/05/2024 et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation. Soit le 1/5 de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus.  Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « TUN l'emprunt obligataire « TLF 2024-1 » et pris connaissance de leurs contenus. So dessus indiqués, étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de résulter, soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une on En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) <sup>2</sup> :	Code postale: Pays: Tel: Code postale: Pays: Code postale: Pays: Code postale: Pays: Code postale: Code postale: Pays: Code postale: Co
Profession/activité: Adresse:  Déclare (ons) souscrire à:  Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 20 Maximum).  Au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre l soit le 17/05/2024 seront décomptés et payés à cette dernière date. Les intérêts se à partir du 17/05/2024 et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation. Soit le 1/5 <sup>ème</sup> de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus.  Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « TUN l'emprunt obligataire « TLF 2024-1 » et pris connaissance de leurs contenus. Si dessus indiqués, étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de résulter, soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une on En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) <sup>2</sup> :	Code postale: Pays: Tel: Code postale: Pays: Code postale: Pays: Code postale: Pays: Code postale: Code postale: Pays: Code postale: Co
Profession/activité: Adresse:  Déclare (ons) souscrire à:  Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 20 maximum).  Au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre l'soit le 17/05/2024 eront décomptés et payés à cette dernière date. Les intérêts se d'apartir du 17/05/2024 er sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par soit le 1/5 de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus.  De (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « TUN l'emprunt obligataire « TLF 2024-1 » et pris connaissance de leurs contenus. Su dessus indiqués, étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de résulter, soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une on En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons)²:  □ En espèces □ Par chèque n°	Code postale:
Profession/activité: Adresse:  Déclare (ons) souscrire à:  Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 20:  Maximum).  Au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre l'emprunt d'emission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre l'emprunt d'emission de cent décomptés et payés à cette dernière date. Les intérêts se à partir du 17/05/2024 et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars protit le 1/5 de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus.  De (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « TUN l'emprunt obligataire « TLF 2024-1 » et pris connaissance de leurs contenus. Se dessus indiqués, étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de résulter, soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une on En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons)²:  □ En espèces □ Par chèque n°	Code postale: Pays: Tel:  O24-1 » au taux d'intérêt fixe de 10,60%; durée 5 ans; O24-1 » au taux d'intérêt variable de TMM+2,50%; durée 5 ans (100 000 obligations au a date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions ront réglés le 17 mai de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique en intérêt ar obligation à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions dur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations ce ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraier nission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire compte n°
Profession/activité: Adresse:  Déclare (ons) souscrire à:  Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 20:  Maximum).  Au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre l'soit le 17/05/2024 seront décomptés et payés à cette dernière date. Les intérêts se à partir du 17/05/2024 et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars pasoit le 1/5** de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus.  Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « TUN l'emprunt obligataire « TLF 2024-1 » et pris connaissance de leurs contenus. Se dessus indiqués, étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de résulter, soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une on En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons)²:  □ En espèces □ Par chèque n°	Code postale: Pays: Tel:  O24-1 » au taux d'intérêt fixe de 10,60%; durée 5 ans; O24-1 » au taux d'intérêt variable de TMM+2,50%; durée 5 ans (100 000 obligations au a date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions ront réglés le 17 mai de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique en intérêt ar obligation à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions dur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations ce ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraier nission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire compte n°

Cocher la case correspondante

Remplir la ligne appropriée

Indiquer le nom du dépositaire

Faire précéer la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

\*Une notation définitive sera publiée par l'agence de notation Fitch Ratings, après l'obtention du visa du CMF et avant la période de souscription, sur son site internet : www.ficthratings.com





# **COPIE**

#### TUNISIE LEASING ET FACTORING

Société Anonyme au Capital de 54 000 000 de dinars divisés en 10 800 000 actions de 5 dinars chacune
Siège Social: Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray 1082 Tunis Mahrajène
Identifiant unique: 0031440S

Objet social: Effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles, ainsi que le factoring.

TUNISIE LEASING ET FACTORING est notée BBB - (tun) à long terme avec perspective stable et F3 (tun) à court terme par FITCH RATINGS en date du 11/10/2023 **EMPRUNT OBLIGATAIRE « TLF 2024-1 »** 

d'un montant de 30 000 000 de dinars, divisé en 300 000 obligations susceptible d'être porté à 50 000 000 de dinars divisé en 500 000 obligations de 100 dinars chacune Emis par appel public à l'épargne L'emprunt est réparti comme suit :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement	Limite de souscription
5 ans	10,60% et / ou TMM + 2,50%	Annuel constant de la 1ère à la 5ème année	La souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations

La présente émission a reçu la note provisoire BBB - (EXP)\* (tun) par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 19 février 2024

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2023 Délibération du Conseil d'Administration du 19 décembre 2023

Fixation des conditions de l'émission par la Direction Générale en date du 15 février 2024

BULLETIN DE SO e(Nous) soussigné (s)	JORT N°27 du 01/03/2024
(Nous) soussigné (s)	OUSCRIPTION N°
Nom⪻énom¹:         □ Mme         □ M.           Nationalité :         Pièce d'identité (1) :         □ CIN         □ Carte           N°         Délivré le :         .         /           Profession/activité :         .         Code postal :         Pays :	e de séjour □ Passeport
Agissant pour le compte (1) : □ De moi-même □ Du mandat en qualité de : □ Tuteur □ Mandataire en vertu de pouvoir donné e présente	en date duet dont une <b>copie originale ou conforme est jointe à la</b>
dentité du mandat :	
Personne Physique : (1) □ Mme □ Mlle □ M.  Nom⪻énom¹:	Personne Morale : Raison sociale : Identifiant Unique N° :
Profession/activité : Adresse :	ode postale : Pays : Tel :
naximum).	
oit le 17/05/2024 seront décomptés et payés à cette dernière date. Les intérêts seront partir du 17/05/2024 et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par ol	réglés le 17 mai de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique en intérê
partir du 17/05/2024 seront décomptés et payés à cette dernière date. Les intérêts seront partir du 17/05/2024 et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par ol pit le 1/5 <sup>ème</sup> de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus.  The endit of the consumer of the cons	te effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscription réglés le 17 mai de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique en intérê bligation à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscription E LEASING ET FACTORING 2023 » et de la note d'opération relative à l'émission ce ste base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations ce notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraie on d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.
partir du 17/05/2024 seront décomptés et payés à cette dernière date. Les intérêts seront partir du 17/05/2024 et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par ol pit le 1/5 <sup>ème</sup> de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus.  The endit of the consumer of the cons	réglés le 17 mai de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique en intérê bligation à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscription E LEASING ET FACTORING 2023 » et de la note d'opération relative à l'émission of ette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations of notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraie
oit le 17/05/2024 seront décomptés et payés à cette dernière date. Les intérêts seront partir du 17/05/2024 et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par ol oit le 1/5 eme de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus.  le (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « TUNISIE emprunt obligataire « TLF 2024-1 » et pris connaissance de leurs contenus. Sur ce essus indiqués, étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (ésulter, soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omissi in vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons)² :  □ En espèces	réglés le 17 mai de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique en intérê obligation à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscription E LEASING ET FACTORING 2023 » et de la note d'opération relative à l'émission of stre base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations of notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraie on d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrir
oit le 17/05/2024 seront décomptés et payés à cette dernière date. Les intérêts seront partir du 17/05/2024 et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par ol oit le 1/5 me de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus.  e (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « TUNISIE emprunt obligataire « TLF 2024-1 » et pris connaissance de leurs contenus. Sur ce essus indiqués, étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma ( ésulter, soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omissi n vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) <sup>2</sup> :  □ En espèces □ Par chèque n°	réglés le 17 mai de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique en intéré obligation à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscription E LEASING ET FACTORING 2023 » et de la note d'opération relative à l'émission et te base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations on notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraie on d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire :
oit le 17/05/2024 seront décomptés et payés à cette dernière date. Les intérêts seront partir du 17/05/2024 et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par ol oit le 1/5 eme de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus.  le (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « TUNISIE emprunt obligataire « TLF 2024-1 » et pris connaissance de leurs contenus. Sur ce essus indiqués, étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (ésulter, soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omissi in vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons)² :  □ En espèces	réglés le 17 mai de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique en intérê oligation à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscription E LEASING ET FACTORING 2023 » et de la note d'opération relative à l'émission de ste base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations on notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraie on d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrir
oit le 17/05/2024 seront décomptés et payés à cette dernière date. Les intérêts seront partir du 17/05/2024 et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par ol oit le 1/5 me de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus.  e (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « TUNISIE emprunt obligataire « TLF 2024-1 » et pris connaissance de leurs contenus. Sur ce essus indiqués, étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma ( ésulter, soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omissi n vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) <sup>2</sup> :  □ En espèces □ Par chèque n°	réglés le 17 mai de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique en intérê  bligation à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscription  E LEASING ET FACTORING 2023 » et de la note d'opération relative à l'émission of  tette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations of  notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraie  on d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrir   times de la mai de chaque année. L'émission of la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrir  agence
oit le 17/05/2024 seront décomptés et payés à cette dernière date. Les intérêts seront partir du 17/05/2024 et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par ol oit le 1/5 <sup>ème</sup> de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus.  e (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « TUNISIF emprunt obligataire « TLF 2024-1 » et pris connaissance de leurs contenus. Sur ce sesus indiqués, étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (seulter, soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omissi n vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) <sup>2</sup> :  □ En espèces □ Par chèque n°	réglés le 17 mai de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique en intérê  bligation à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscription  ELEASING ET FACTORING 2023 » et de la note d'opération relative à l'émission de  sette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations of  notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraie  on d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrir   pte n°
oit le 17/05/2024 seront décomptés et payés à cette dernière date. Les intérêts seront partir du 17/05/2024 et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par ol oit le 1/5 me de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus.  e (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « TUNISIE emprunt obligataire « TLF 2024-1 » et pris connaissance de leurs contenus. Sur ce sesus indiqués, étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma ( ésulter, soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omissi n vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons)²:  □ En espèces □ Par chèque n°	réglés le 17 mai de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique en intérê oligation à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscription.  E LEASING ET FACTORING 2023 » et de la note d'opération relative à l'émission of ette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations of notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraie on d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire pre n°
oit le 17/05/2024 seront décomptés et payés à cette dernière date. Les intérêts seront partir du 17/05/2024 et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par ol oit le 1/5ème de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus.  e (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « TUNISIF emprunt obligataire « TLF 2024-1 » et pris connaissance de leurs contenus. Sur ce essus indiqués, étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (seulter, soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omissi n vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons)²:    Den espèces   Par chèque n°	réglés le 17 mai de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique en intérê oligation à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscription.  E LEASING ET FACTORING 2023 » et de la note d'opération relative à l'émission of ette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations of notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraie on d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire pre n°

Cocher la case correspondante

Remplir la ligne appropriée

Indiquer le nom du dépositaire

\*Paire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

\*Une notation définitive sera publiée par l'agence de notation Fitch Ratings, après l'obtention du visa du CMF et avant la période de souscription, sur son site internet : www.ficthratings.com

\*Une notation définitive sera publiée par l'agence de notation Fitch Ratings, après l'obtention du visa du CMF et avant la période de souscription, sur son site internet : www.ficthratings.com